

COMPAGNIE DES DOMBES  
et des Chemins de fer du Sud-Est

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 1879

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LYON

IMPRIMERIE SCHNEIDER FRÈRES

Quai de l'Hôpital, 12

1879

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 JUIN 1879

---

# RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

MESSEURS,

Vous êtes réunis en Assemblée générale ordinaire conformément aux Statuts, pour entendre le compte rendu des opérations de la Compagnie, pendant l'année 1878, et approuver, s'il y a lieu, les comptes de cet exercice.

Nous nous proposons aussi de soumettre à nouveau à votre approbation la convention intervenue entre notre Compagnie et celle des chemins de fer du Rhône, relative à l'incorporation, dans notre réseau, du chemin de fer de Lyon à Trévoux; le texte que vous avez approuvé, l'an passé, ayant dû subir diverses modifications, ainsi que nous vous l'expliquerons tout à l'heure.

Nous avons pensé qu'à l'exemple de toutes les grandes Compagnies de chemins de fer entrées dans la période de l'exploitation régulière, il était nécessaire que notre Compagnie fondât une caisse de retraite au bénéfice de ses employés. C'est, à notre avis, la meilleure mesure à prendre pour nous assurer le concours d'un bon personnel. Nous vous demanderons d'approuver cette fondation et le règlement qui lui sert de base.



COMPAGNIE DES DOMBES  
et des Chemins de fer du Sud-Est

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 1879

---

RAPPORT  
DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

LYON

IMPRIMERIE SCHNEIDER FRÈRES  
Quai de l'Hôpital, 12

1879

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**  
pour l'exercice 1878

MESSEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution du mandat que vous nous avez confié.

Comme les années précédentes, notre vérification s'est étendue à tous les comptes de l'exercice. Nous avons reconnu leur parfaite exactitude et la grande clarté des écritures dont la tenue ne laisse rien à désirer.

Nous sommes d'avis, en conséquence, qu'il y a lieu d'approuver les comptes de l'exercice 1878, tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Lyon, le 30 mai 1879.

CHARRIERES-ARLÈS,  
Louis BALAY.

### **Travaux et Dépenses de l'année 1878.**

Pendant l'année 1878, on a livré à l'exploitation la ligne de Bourg à St-Germain, d'une longueur de 62 kilomètres. Les dépenses de construction ont principalement porté sur cette ligne.

Nous avons aussi presque terminé, pendant cet exercice, les gares de Bourg et de Chalon et procédé à l'établissement, à Bourg, d'un atelier central pour l'entretien et la réparation du matériel. Nous avons continué les travaux des dépendances de la gare de St-Paul, sur le quai Pierre-Scize et la rue St-Paul; nous avons terminé les études définitives de la ligne de La Cluse à Bellegarde et entrepris les travaux de cette ligne, aujourd'hui en pleine activité.

Enfin, par suite de nouvelles conventions avec la Compagnie P.-L.-M., pour l'échange du matériel, nous avons accru le nombre des wagons à marchandises. Nous possédons aujourd'hui un matériel roulant largement suffisant pour tous nos besoins. Nous ne pensons même pas avoir à l'augmenter à l'ouverture de la section de La Cluse à Bellegarde.

En résumé, votre réseau de 400 kilomètres est aujourd'hui terminé et en pleine exploitation. Il ne nous reste à faire, pour achever notre tâche, que la construction de la ligne de La Cluse à Bellegarde, longue de 28 kilomètres.

Les chiffres qui vous sont présentés au bilan de l'année 1878, sous le titre de : « Lignes en exploitation » représentent la totalité des dépenses consacrées à l'établissement des lignes aujourd'hui exploitées.

### **Exploitation.**

Les lignes exploitées, au 31 décembre 1877, présentaient un développement de 338 kilomètres.

Pendant le courant de l'année 1878, cette longueur s'est trouvée portée à 400, ainsi décomposés :

Lyon à Chalon-sur-Saône, avec embranchements de Bourg à



La Cluse et de St-Germain à Lons-le-Saunier . . . . .	224 kil.
Lyon à Montbrison et raccordement à la gare de Vaise. . . . .	80
Mâcon à Paray-le-Monial . . . . .	78
Ambérieu à Montalieu . . . . .	18
<b>Total.</b> . . . . .	<b>400 kil.</b>

PRODUITS.

Les produits bruts de l'exploitation se sont élevés à 4,309,883 fr. 99

Cette somme se décompose ainsi :

Voyageurs. . . . .	2,368,123 fr. 80
Bagages et chiens. . . . .	80,905 65
Messageries et marchandises G. V. . . . .	165,666 38
Marchandises P. V. et divers. . . . .	1,618,285 90
Produits du domaine. . . . .	76,902 25
<b>Total.</b> . . . . .	<b>4,309,883 99</b>

Les dépenses de l'exploitation se sont élevées à 2,999,349 fr. 11

Elles se décomposent de la façon suivante :

Administration et frais généraux . . . . .	314,138 fr. 17
Exploitation. . . . .	903,017 98
Matériel et traction. . . . .	830,144 93
Entretien et surveillance de la voie. . . . .	376,299 71
Impôts sur les transports. . . . .	481,793 06
Péage sur la ligne de Lyon à Sathonay et redevance payée à la Cie P.-L.-M. pour l'usage de l'infrastructure sur 2 kilomètres avant Lons-le-Saunier . . . . .	83,994 99
Dépenses d'ordre. . . . .	9,960 27
<b>Total.</b> . . . . .	<b>2,999,349 fr. 11</b>

Le produit net a donc été de 1,310,534 fr. 88

Il est intéressant de comparer ces divers chiffres à ceux de l'exercice précédent.

RECETTES.

En ce qui concerne les recettes, nous vous ferons remarquer que la ligne de Bourg à Saint-Germain ouverte à un moment où aucune gare à marchandises n'était achevée, n'a été en pleine exploitation que pendant les derniers mois de l'année. Cette ouverture prématurée avait surtout pour but de donner satisfaction aux populations qui avaient dû subir de longs retards par suite de circonstances étrangères à notre Compagnie.

Les recettes de cette ligne, malgré ces conditions défavorables, ont payé les frais de son exploitation.

Pendant cet exercice, notre Compagnie, comme le plus grand nombre de celles n'aboutissant pas à Paris, et comme beaucoup d'autres industries éloignées de la capitale, a eu à souffrir de l'Exposition qui a accaparé pendant longtemps un si grand nombre de voyageurs.

Néanmoins la progression que nous vous signalons chaque année et sur laquelle nous avons plus particulièrement insisté l'année dernière, n'a pas été arrêtée.

Cette année, comme on peut le voir par le résultat des 22 premières semaines de l'exercice, cet accroissement atteint 8.96 0/0. La ligne de Bourg à Saint-Germain est aujourd'hui en pleine exploitation et, conformément à nos prévisions, cette jonction de nos lignes a donné à votre réseau une nouvelle impulsion.

DÉPENSES.

Nous disions dans notre dernier compte rendu que l'ouverture de la ligne de Bourg à Saint-Germain soudant ensemble 224 kilomètres amènerait probablement une diminution dans le chiffre de la dépense kilométrique. L'augmentation absolue des frais n'étant pas proportionnelle

à l'augmentation du nombre des kilomètres exploités. Les résultats obtenus sont conformes à nos prévisions. Vous vous rappelez qu'en 1877, les dépenses réelles de l'exploitation, déduction faite de l'impôt, des péages, des loyers fonciers des gares communes et des dépenses d'ordre, se sont élevées à 6,389 fr. par kilomètre. En 1878, ces dépenses, déduction faite des mêmes éléments, ont atteint 5,939 fr. par kilomètre.

L'abaissement de la dépense kilométrique a été de 7.04 %/o. Jusqu'à ce que votre Compagnie soit arrivée à une recette kilométrique notablement supérieure à celle d'aujourd'hui, nous ne voyons aucune cause qui puisse sensiblement augmenter ce chiffre. Aussi tout accroissement de trafic sera presque entièrement un accroissement de bénéfices.

### Liquidation de l'exercice 1878.

Vous avez vu plus haut que l'exploitation des chemins de fer a donné un produit net de . . . . . 1,310,534 fr. 88

Les intérêts produits par les fonds disponibles, un reliquat de bénéfice sur les dessèchements, l'annulation d'un solde de réserve créée pour parer au procès avec l'ancienne Cie de Sathonay, et la fin de la liquidation des chantiers de la Buire ont donné un bénéfice de . . . . . 597,625 73

Si à ces chiffres nous ajoutons :

Le solde de l'exercice 1877, reporté à l'exercice 1878, soit . . . . .	70,595 64
Et, enfin, l'annuité de l'Etat . . . . .	550,022 66
	<hr/>
L'ensemble. . . . .	2,528,778 91

forme l'Actif du compte Profits et Pertes.



Au Passif de ce compte nous avons :

Obligations remboursées le 1 <sup>er</sup> octobre 1878. . .	53,823 fr. 50
Primes à ces obligations. . . . .	40,176 50
Coupons des obligations en circulation. . . . .	1,189,530 »
Réserve pour amortissement d'outillage . . . . .	15,810 47
Divers. . . . .	6,958 59
Réserve pour primes à allouer aux agents. . . . .	55,000 »
<b>Total. . . . .</b>	<b>1,361,299 06</b>

Ce qui donne, pour bénéfice total de l'exercice 1878, la somme de . . . . . 1,467,479 fr. 85

Votre Conseil d'administration vous propose de fixer à 30 francs le dividende de cet exercice.

Le bénéfice aurait alors la destination suivante :

1 <sup>o</sup> A la réserve statutaire 5 % des bénéfices propres à l'année 1878, conformément aux Statuts. . . . .	54,844 fr. 20
2 <sup>o</sup> Dividende : 30 francs par action, soit pour 25,000 actions. . . . .	750,000 »
3 <sup>o</sup> Part du Conseil d'administration, conformément aux Statuts. . . . .	41,666 66
<b>Il resterait . . . . .</b>	<b>320,968 99</b>
pour attendre. . . . .	4,467,479 fr. 85
bénéfice disponible.	

Cette somme de 320,968 fr. 99 serait reportée à l'exercice prochain.

Si vous adoptez cette proposition, une première distribution de 12 fr. 50 ayant été faite le 1<sup>er</sup> janvier dernier, il resterait à donner une somme de 17 fr. 50 payable à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

### **Convention avec la Compagnie des Chemins de fer du Rhône.**

Vous avez, l'an dernier, approuvé la convention passée avec cette Compagnie, relative à l'incorporation dans votre réseau du chemin de fer de Lyon à Trévoux ; mais il avait été entendu que la concession du raccordement de Sathonay à Saint-Clair serait abandonnée et remplacée par le raccordement, à la gare de Collonges-Fontaine, de la ligne de Sathonay à Trévoux avec celle de Paris à Lyon.

L'Administration supérieure, par qui le traité devait être nécessairement ratifié, a demandé quelques modifications de détail que les deux parties ont acceptées ; mais nous n'avons pu encore arriver au résultat que nous désirons en ce qui concerne le raccordement de la ligne des Dombes avec le réseau P.-L.-M. Néanmoins nous pensons que votre Compagnie a intérêt à accepter sans réserve le traité avec les quelques modifications de détail que nous avons dû y introduire. Il reste toujours entendu que nous allons continuer les démarches utiles pour régulariser l'abandon de la concession de Sathonay à Saint-Clair et obtenir à la place le raccordement de la ligne des Dombes à Fontaine avec la ligne de Paris à Lyon, mais sans que notre Compagnie fasse de ce changement une condition de l'acceptation du traité avec la Compagnie du Rhône.

### **Caisse de Retraites.**

Nous avons à vous parler, Messieurs, de la fondation d'une Caisse de Retraites au profit des employés de votre Compagnie et nous vous proposons d'approuver le règlement de cette institution. Une pareille Caisse existe dans la plupart des grandes Compagnies de chemins de fer, dans les administrations de l'Etat, et partout où l'industrie a ce caractère de durée, de stabilité qui permet à l'agent d'y parcourir une longue carrière. Elle donne à l'employé une sécurité, une tranquillité d'esprit qui l'attachent à la Compagnie et à ses intérêts.



Nous avons établi le règlement sur le modèle de ceux institués le plus récemment, entre autres ceux de la Compagnie P.-L.-M et de la Compagnie du Midi, qui nous ont paru très sagement conçus. Nous vous prions, Messieurs, de l'approuver. Le sacrifice que la Compagnie s'imposera vous sera certainement rendu sous une autre forme, c'est-à-dire en bons services et vous aurez de plus la satisfaction d'assurer un avenir à l'abri du besoin à la classe nombreuse et intéressante de vos employés.

#### **Conseil d'Administration.**

Nous avons à vous annoncer la retraite d'un des membres de votre Conseil, M. Paul Frossard de Saugy. Votre Société avait eu en lui un habile et actif auxiliaire, au moment surtout où les chantiers de la Buire exécutaient les commandes considérables que vous connaissez.

En remplacement de M. Paul Frossard de Saugy, nous proposons à vos suffrages M. Edouard Aynard, banquier à Lyon.



## RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE

La feuille de présence, arrêtée par les Membres du Bureau, a constaté la présence de soixante Actionnaires, propriétaires de 18,939 actions.

L'Assemblée générale a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

### 1<sup>re</sup> Résolution

L'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan, arrêtés au 31 décembre 1878, présentant un bénéfice de . . . 1,167,479 fr. 85

Cette somme recevra l'emploi ci-après :

1 <sup>o</sup> A la réserve statutaire . . . . .	54,844 fr. 20
2 <sup>o</sup> Aux Actionnaires, 30 fr. par action. . . . .	750,000 »
3 <sup>o</sup> Au Conseil d'Administration . . . . .	41,666 66
4 <sup>o</sup> Le solde, soit . . . . .	320,968 99
sera reporté à l'exercice 1879.	
Total égal. . . . .	<u>1,167,479 fr. 85</u>

### 2<sup>me</sup> Résolution

L'Assemblée générale nomme Commissaires pour l'exercice 1879 :  
MM. CHABRIÈRES-ARLÈS et LOUIS BALAY.



### 3<sup>me</sup> Résolution

L'Assemblée générale approuve, sans réserve, le traité préparé avec la Compagnie des chemins de fer du Rhône, réglant les conditions de l'incorporation dans le réseau de la Compagnie, du chemin de fer de Lyon à Sathonay et à Trévoux, avec les modifications introduites sur la demande de l'Administration supérieure, et tel que lecture lui en a été donnée dans la réunion de ce jour.

Elle donne tout pouvoir au Conseil d'administration pour conclure ladite convention.

### 4<sup>me</sup> Résolution

L'Assemblée générale approuve la création d'une Caisse de Retraites au profit des employés de la Compagnie, et le projet de règlement présenté par le Conseil d'administration, qui servira de base à cette institution.

### 5<sup>me</sup> Résolution

L'Assemblée générale nomme Administrateur de la Compagnie  
M. Edouard AYNARD.

## ACTIF

Subventions .....	Restant à recevoir en capital .....	4,170,921	07
<b>Lignes en exploitation.</b>	Dépenses de construction .....	32,353,600 f. 44	
	Approvisionnements .....	413,063 77	
	Matériel roulant et outillage .....	5,023,672 74	95
<b>Lignes en construction.</b>	Dépenses de construction .....	364,321 f. 91	
	Matériel de construction .....	321,444 36	96
<b>Domaine privé .....</b>	Terrains et immeubles à vendre .....	1,777,473 f. 20	20
	Immeubles à conserver .....	722,200 »	
		65,446,787	48



# PASSIF

	25,000 Actions en circulation .....	12,500,000				
Capital émis	40,000 Obligations 1869	39,054 en circulation..	}	11,580,030	}	
		946 aseries.....	}	279,070	}	14,800,000
						35,169,231
						22
Capital émis	40,000 Obligations 1876	39,863 en circulation..	}	10,829,015	}	
		437 aseries.....	}	37,216 05	}	40,866,231
						22
						26,340,546
						"
<b>Subventions.</b>	Partie payée en capital .....					
	Réserve statutaire.....	544,684		38		
<b>Réserves.....</b>	Id. facultative.....	548,087		56		64
	Amortissement.....	82,035		70		
<b>Comptes divers</b> .....						1,627,126
<b>Profits et Pertes</b> .....						1,167,479
						85
						65,446,787
						48

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

1954-55

LECTURE NOTES

BY

ROBERT S. SHROEDER

PHYSICS DEPARTMENT

UNIVERSITY OF CHICAGO

1880

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
540 EAST 57TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637